



# NOUVEAU ! PRÉ-INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE À LA RESTAURATION SCOLAIRE !

**ANNÉE 2020-2021**

Depuis le **PORTAIL DES COLLEGES**, vous pouvez désormais pré-inscrire votre enfant à la restauration scolaire via un formulaire unique et simple d'utilisation.

Pour cela, rien de plus facile : Rendez vous sur le site "<https://colleges.var.fr>" et sélectionnez la rubrique "**Mes Démarches en ligne**".

L'accès au service en ligne est ouvert aux familles **en mai et juin** pour l'année scolaire 2020/2021.

En cas de difficulté, un numéro vert (gratuit) est à votre disposition pour vous aider, disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h : **n° 0800 83 00 53**.

Des permanences pourront également, à la demande du chef d'établissement, être assurées par des personnels du Conseil départemental au sein du collège.

Une fois la démarche en ligne effectuée, vous recevrez un courriel de confirmation du Conseil départemental vous indiquant que votre demande a bien été réceptionnée. A la suite, le collège de votre enfant vous transmettra les modalités d'inscription définitive.

Sachez que le **PORTAIL DES COLLEGES** vous permet également de bénéficier de nombreuses informations concernant l'action du Département dans tous les collèges varois, de connaître leur sectorisation, d'accéder à leur fiche d'identité, ou encore de pouvoir solliciter la bourse départementale.